

Des juges interdisent d'interdire la manifestation d'hommage au nationaliste Sébastien Deyzieu

écrit par Jacques Martinez | 12 mai 2024



Le Comité du 9-Mai lors d'un précédent rassemblement, le 6 mai 2023 à Paris. (ADNAN FARZAT / NURPHOTO / AFP)



Le Comité du 9-Mai lors d'un précédent rassemblement, le 6 mai 2023 à Paris. (ADNAN FARZAT / NURPHOTO / AFP)

Après l'emploi par Gabriel Attal d'un vocabulaire que nous avons qualifié de « français de droite », voilà que même des juges prennent des décisions en faveur de la droite, que dis-je ?, en faveur de l'ultra-droite !

N'en jetez plus : *Le Monde, Libé et les télés d'État*, entre autres, vont en perdre la raison !

Rendez-vous compte par vous-mêmes : la décision prise samedi par le Tribunal administratif de Paris a eu pour but d'« interdire d'interdire » des manifestations que nombre de politiques -à commencer par M. Darmanin !- ou de journalistes – comme ceux du Monde !- classent non à l'extrême-droite mais, « pire », à l'ultra-droite !

Ainsi, a pu se tenir samedi à Paris une manifestation que M. Darmanin avait interdite mais un jugement du tribunal administratif a annulé cette interdiction ! Et cela quelques heures seulement avant la manifestation.

□ Si maintenant des juges commencent, à l'image de la population française, à pencher à droite, où va-t-on ?

Comme l'a précisé le journal *Le Parisien*, « le tribunal a suspendu, ce samedi matin, l'interdiction par le préfet de police de Paris d'une manifestation de l'ultra-droite prévue dans l'après-midi à Paris. Il avait été saisi en urgence mardi par les organisateurs de cette manifestation, le « Comité du 9-mai ». Dans sa décision, le tribunal a jugé que l'interdiction portait « une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté de manifester » !

□ Mais pour quelle raison était organisée cette manifestation ? Pour rendre hommage à un manifestant décédé lors d'un rassemblement remontant à 30 ans ! En effet, « le groupe à l'origine de la manifestation organise chaque année un rassemblement pour commémorer l'anniversaire de la mort d'un militant d'extrême droite, Sébastien Deyzieu, décédé accidentellement en 1994. » **(1)**

Pourtant, « pour motiver cet arrêté, la préfecture de police avait mis l'accent notamment sur un risque de troubles à l'ordre public et rappelé le précédent de 2023. Cette année-là, le défilé du « Comité du 9-mai », qui n'avait pas été interdit, avait déclenché une vive polémique. ».

□ Donc, pour certains, « déclencher une polémique » serait le pire des dangers ? On imagine que s'il y avait eu ne serait-ce que des dégâts matériels, cela aurait été rappelé...

Le Monde, lui, a souligné ce qui l'intéressait, à savoir les inquiétudes qu'avait le Préfet de Paris Laurent Nunez : « L'historique des débordements de manifestations où de tels slogans ont été scandés, fait craindre, dans un contexte social et international tendu, que des propos nationalistes appelant à la haine et à la discrimination soient prononcés », développait le préfet dans son arrêté. »

Inquiétudes d'autant plus évidentes, du moins pour le

Préfet, que celui-ci faisait aussi « référence au « village antifasciste » annoncé, lui aussi, le 11 mai, à un jet de pierres du défilé du « Comité du 9-mai ». De quoi craindre des « affrontements avec des militants aux opinions antagonistes ».

□Oui, surtout comme le précisait Le Monde : « à un jet de pierres » Il faut croire que ni les ultra-droites, ni les antifascistes n'avaient eu le temps, avant samedi après-midi, de faire des réserves de pierres !

Et cette manifestation de l'ultra-droite que M. Darmanin et son copain le Préfet voulaient faire interdire pour ses risques de violences, se serait déroulée... sans aucune violence ! □Quoique... En fait, je n'en sais sinon rien, du moins pas grand chose : je n'ai pas beaucoup d'infos sur cette manif' de l'ultra-droite puisque mes confrères journalistes des chaînes d'infos en continu n'en ont dit que très peu de mots. Ce n'est donc qu'une déduction de ma part : si mes confrères n'en ont dit que peu de mots, c'est parce que cette manif' n'a engendré -et c'est parfait !- que peu de...maux ! □Car, s'il n'y avait eu qu'une simple égratignure sur un manifestant anti-fa à cause d'un ongle « inhabituellement acéré » d'un manifestant ultra-droite, cela aurait fait la une des JT de 20h du samedi. Et comme cela n'a pas été le cas, je me dis qu'il n'y a eu aucun problème lors de cette manif' annuelle ! □À l'inverse, si un anti-fa avait massacré un ultra-droite, là également, les JT auraient passé l'info à la trappe... Sauf que nous l'aurions su par les ultra-droite.

□Donc, je peux légitimement me réjouir que cette manif' de l'ultra-droite n'ait pas fait la une des JT !□

Jacques MARTINEZ, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...□

(1) En mai 1994, une manifestation était organisée à Paris par le Groupe Union Défense (GUD) et les Jeunesses Nationalistes Révolutionnaires (JNR) contre l'«impérialisme américain». Alors que la police arrêtait 107 manifestants, parmi les fuyards, un militant nationaliste de 22 ans, Sébastien Deyzieu, en tentant d'échapper aux forces de l'ordre, a fait une chute mortelle du 5e au 4e étage d'un immeuble au 4, rue des Chartreux. □C'est le Front National de la Jeunesse (FNJ) qui créera le Comité du 9-Mai qui, chaque année, pour le 9 mai donc, organise une marche commémorative.